

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Montrond le Château (Doubs)  
**Conseil Municipal**  
**du lundi 4 septembre 2017**  
**Séance ordinaire**

L'an deux mille dix-sept, le quatre septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Dominique GIRARDIER, Maire.

**Etaient présents :**

Mmes : ANTONI Marie-Jo, GAILLARD Blandine, GIRARDIER Dominique, LIDOINE Christelle, PIGUET Colette.

Mrs BERNARD Gilles, CLERC Thierry, COLA Bernard, EUVRARD Daniel, FOURQUET Luc, GRESSIER Jean-François, PERRIN Pascal.

**Absent (e)(s) :** Mmes DOS SANTOS Aline, JECHOUX Marielle et M. LIDOINE Xavier

**Délégation de pouvoir :** DOS SANTOS Aline à Jean-François GRESSIER ; JECHOUX Marielle à Christelle LIDOINE.

Un scrutin a eu lieu, M. Daniel EUVRARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommé(e) pour remplir les fonctions de **secrétaire** conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mme la Présidente a déclaré la séance ouverte et a exposé ce qui suit :

- 1 - **URBANISME** : Permis de construire :
  - M. Thierry CLERC et Joseph CLERC : rénovation remise existante
  - M. et Mme Luc FOURQUET : extension d'une maison d'habitation
- 2 - **Bâtiments** :
  - Ravalement garage salle polyvalente – choix des entreprises
  - Création apprentis Maison Faivre – choix des entreprises
- 3 - **PLU** – emplacement réservé n° 8
- 4- **QUESTIONS DIVERSES**
- 5 - **INFORMATIONS DIVERSES**

Mme le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour :

- Le droit de préemption urbain des parcelles A n°787 et A n°790,
- Les travaux de voirie, rue du Tacot et chemin du Tacot,
- Le remplacement du chauffe-eau de la salle polyvalente,
- L'affouage : fixation taxe et désignation des garants

La demande est acceptée par les membres du Conseil Municipal.

**1° URBANISME**

**Permis de construire :**

M. Thierry CLERC et Joseph CLERC : rénovation d'une remise : avis favorable.  
M. et Mme Luc FOURQUET : extension d'une maison existante : avis favorable

## Droit de préemption urbain :

Maîtres Christian ZEDET, Olivier ZEDET, Caroline ZEDET et Nicolas PETIT notaires à Ornans informent la Commune de la transaction prochaine d'un bien bâti situé sur les parcelles cadastrées A n°787 au lieu-dit « Rue du Tacot » et 790 au lieu-dit « Au Plein ».

Le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain.

## **2° BATIMENTS**

### • **Ravalement garage salle polyvalente – choix des entreprises**

Mme le Maire explique que le ravalement de façade du garage de la salle polyvalente est nécessaire. M. Bernard COLA se retire ayant un lien direct avec l'entreprise COLA SN.

Trois entreprises ont été consultées et ont remis leurs offres :

- Ent AMOROSINI Patrick – Vorges les Pins : 2 058. 00 € HT
- COLA SN – Besançon : 5 407.38 € HT
- MOYSE – Besançon : 5 905.96 € HT

Le Conseil Municipal, se prononce pour l'entreprise AMOROSINI Patrick.

### • **RÉFECTION CRÉPIT WC PUBLICS – MONUMENT DE LA VIERGE**

Un devis a été demandé à la régie de quartier pour la réfection du crépît des WC publics ; il en est de même pour la réparation du crépît de la Vierge.

### • **Création apprentis Maison Faivre – choix des entreprises**

Le conseil Municipal doit se prononcer quant au choix des entreprises pour la création d'un apprentis à la Maison Faivre destiné aux locataires de l'immeuble.

Un devis a été demandé à :

- SARL Charpente DEFORET Alain sise à Mamirolle : 3 629, 16 TTC
- DECREUSE Frères sise à Montrond le Château : 3 432, 54 € TTC

Le Conseil Municipal se prononce pour l'entreprise DECREUSE Frères.

### • **Remplacement chauffe-eau salle polyvalente**

Une fuite a été décelée dans le local chauffe-eau. L'entreprise DECREUSE Frères a été sollicitée pour le remplacement du chauffe-eau responsable de la fuite. Un devis a été demandé et s'élève à 911.62 € TTC. Une demande de prise en charge par l'assurance sera demandée.

## **3° PLU – emplacement réservé n°8**

Compte tenu du fait que les négociations menées avec M. Marc GROSJEAN n'ont pas abouti dans les délais impartis, M. Gilles BERNARD, Adjoint délégué en charge du dossier, a saisi le Juge d'expropriation en date du 22 août, pour le transfert de propriété conformément à la réglementation. Un mémoire doit être déposé prochainement au Juge de l'expropriation.

Le Conseil Municipal, décide par 11 voix pour (Mmes Dominique GIRARDIER et Aline DOS SANTOS, MM. Thierry CLERC et Xavier LIDOINE, détenant un lien de parenté avec un des propriétaires de la zone 2 AU « Aux Perrières », ne sont pas concernés par l'affaire), décide de poursuivre l'affaire en justice pour maintenir l'emplacement réservé n°8 au Plan Local d'Urbanisme.

## **4° QUESTIONS DIVERSES**

### **Travaux de réfection de voiries**

#### → **Rue du Tacot**

- 1er tronçon : Carrefour rue du Tilleul au carrefour de la voie de Pugey.
- 2ème tronçon : Carrefour voie de Pugey au carrefour rue du Brule.
- 3ème tronçon : Carrefour rue du Brule à la route de Besançon RD 102 E.

#### → **Chemin du Tacot**

- 1<sup>er</sup> tronçon : En direction de la commune d'Epeugney.
- 2<sup>ème</sup> tronçon : En direction de la commune de Pugey.
- 3<sup>ème</sup> tronçon : Concerne l'entrée du chemin du Tacot depuis la route de Besançon direction Pugey.

Cinq entreprises ont été consultées mais trois devis ont été reçus en Mairie à savoir :

- EUROVIA sise à Montbéliard : 119 175, 60 € TTC
- TP JC BONNEFOY sise à Saône : 117 240,48 € TTC
- TP MOUROT sise à SILLEY : 128 871, 84 TTC

Le Conseil Municipal, se prononce pour l'entreprise TP JC BONNEFOY.

## **ONF**

### • Affouage

Le tirage des lots aura lieu le vendredi 8 septembre 2017 à 19 h 00. Il y a cette année 35 affouagistes. Le lieu des coupes se situe « Au Lochet » (parcelle 41) dans un premier temps (dès septembre) et dans un deuxième temps sur les parcelles Chemin de Chenecey (parcelles 9 et 10). La taxe forfaitaire est fixée à 50 € ; la date limite pour sortir le bois est le 15 avril 2018. Un contrat d'assurance est demandé à chaque affouagiste comme le prévoit le règlement. Les trois garants désignés sont : Mme Christelle LIDOINE et Messieurs PERRIN Pascal et Gilles BERNARD.

### • Versement à la Commune

Par délibération, la commune avait mis en vente groupée des bois relevant du régime forestier. Un contrat a été établi avec l'entreprise FORET ET SCIAGES COMTOIS qui a réceptionné les bois (sapins et épicéas). L'ONF versera à la Commune 7 105,69 €.

La Commission Bois rencontrera M. VALLET, agent de l'ONF, le 21/09/2017 à 19 h 00 pour faire le point sur la saison 2017.

## **5° INFORMATIONS DIVERSES**

### ↳ Incivilités

De trop nombreuses incivilités concernant les déchets ou détritiques sur la voie publique ont été constatées (benne à verres et aire de jeux notamment) : cannettes cassées, sacs plastiques etc. Nous demandons à chacun d'être respectueux pour le bien-être de tous.

### ↳ Recrutement nouvelle comptable

Mme CHARPENTIER Fabienne a été recrutée et prendra ses fonctions le 13/09/2017.

### ↳ Recrutement de l'employé communal

L'appel à candidature est clos. 5 candidatures sont parvenues en mairie.

↳ SRPI

Malgré une demande de dérogation, la réponse de l'académie concernant la semaine à 4 jours est restée négative.

↳ ENEDIS : compteurs Linky

Une réunion d'information en présence des Maires concernant les nouveaux compteurs Linky aura lieu à Mérey-sous-Montrond le 14/09/2017.

↳ Journées du Patrimoine

Elles auront lieu le samedi 16/09/2017 à partir de 17 h 30 à la Motte du Château avec repli en cas de pluie à la salle polyvalente.

↳ Action Humanitaire Franc Comtoise - Récupération bouchons plastiques

A l'initiative de Christelle LIDOINE, un réceptacle pour les bouchons plastiques, est mis à disposition du public dans le hall de la Mairie aux horaires d'ouverture de la Mairie à savoir :

mardi 10 h 30 - 11 h 30

mercredi 17 h 30 - 19 h 00

vendredi 17 h 30 - 19 h 00

samedi 8 h 30 -11 h 30

Un grand merci pour ceux et celles qui participeront à cette collecte destinée à venir en aide aux personnes handicapées ou âgées en grande difficulté. .

Prochaine réunion le lundi 9 octobre 2017 à 20 h 30

La séance est levée à 23 h 35

Le Maire  
Dominique GIRARDIER

<b>Numéro de délibération</b>	
DCM n° 2017/04-09-01	Déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption – parcelles cadastrées section A n°787 et 790.
DCM n° 2017/04-09-02	Ravalement garage – salle polyvalente : choix des entreprises
DCM n° 2017/04-09-03	Création apprentis Maison Faivre : choix des entreprises
DCM n° 2017/04-09-04	Emplacement réservé n°8 – Saisie Juge d'expropriation.
DCM n° 2017/04-09-05	Travaux de réfection de voirie
DCM n° 2017/04-09-06	Affouage - fixation taxe et désignation des garants